

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1492

Artikel: Gains en capital : des millions contre un impôt
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les raisons d'une si grande générosité

La récolte des fonds pour recapitaliser Crossair n'a pas été sans peine et n'a abouti qu'au dernier moment. C'est que l'investissement dans une compagnie aérienne représente aujourd'hui une opération à risque alors que des escadrilles entières restent clouées au sol, faute de passagers. Une branche en situation de surcapacité n'attire pas les capitaux. Qu'est-ce qui a donc poussé les entreprises helvétiques à faire néanmoins ce geste ?

Le souci de bénéficier de bonnes liaisons aériennes ne semble pas non plus déterminant, à en croire les hommes d'affaires: la nationalité de la compagnie leur importe peu. Non, a probablement joué la prise de conscience de l'impact catastrophique de la chute de Swissair sur l'image de la Suisse, de l'importance de l'opinion publique, et donc de la base sociale, pour l'activité économique.

Dans la phase finale du montage finan-

cier de la nouvelle compagnie aérienne, un homme a joué un rôle décisif, Rainer E. Gut, président de Nestlé et ancien patron de Credit Suisse. C'est lui qui a convaincu les entreprises réticentes; c'est lui encore qui dirige le comité de pilotage à qui revient le choix du futur conseil d'administration de ce qui s'appelle encore Crossair. Dans l'édition du 24 octobre dernier du *Tages Anzeiger*, Markus Somm avance une hypothèse plausible quant aux motivations de Gut et des entreprises qui ont répondu à son appel. Le président de Nestlé, et la plupart des managers qui ont «cotisé», ont été liés à Swissair. Un lien dont il est difficile d'être fier puisqu'il fait partager la responsabilité d'un échec. Rainer E. Gut fut pendant vingt et un ans administrateur de la compagnie aérienne suisse. Il a promu dans ce cénacle Lukas Mühlemann, PDG actuel de Credit Suisse. Thomas Schmidheiny, patron de Holcim,

multinationale du ciment, autrefois Holderbank, a également siégé au conseil d'administration de Swissair. La déconfiture de cette dernière est aussi la leur, celle de toute une génération de managers réputés compétents et dynamiques. En participant à la recapitalisation d'une nouvelle société, ils paient en quelque sorte pour leurs erreurs.

A cela s'ajoute que l'ardeur de M. Gut dans cette opération de sauvetage reflète bien l'animosité qui caractérise les relations entre les deux géants bancaires du pays. Dans un premier temps, UBS prend le dessus sur son concurrent en reléguant Credit Suisse dans le rôle d'actionnaire minoritaire de Crossair. Puis, par l'intermédiaire de Rainer E. Gut, Credit Suisse reprend la tête des opérations. Dans ce grand élan patriotique, la contrition et les passions même mesquines ne sont donc pas absentes.

jd

Gains en capital

Des millions contre un impôt

Il est facile de savoir si une initiative populaire touche les milieux économiques; il suffit d'observer à partir de quel moment démarre la campagne dans les médias. Plus elle part tôt, plus les milieux intéressés ont mis à disposition de gros moyens. L'initiative qui demande l'imposition des gains en capital est de celles qui touchent un sujet sensible. Le contre-feu a été enclenché, il y a un mois déjà. Les banques ont ouvert leur tiroir-caisse.

A relever que les mêmes banques collaborent activement avec le fisc américain soucieux de pouvoir appliquer à ses propres ressortissants, entre autres, l'impôt sur les gains en

capital. Elles le font même en violant les principes qu'elles affichent d'ignorer: les relations entre le contribuable et le fisc. En Suisse, elles dépensent des millions pour combattre le principe d'un impôt dont elles facilitent, sans appliquer à la lettre le secret bancaire, la concrétisation aux Etats-Unis.

On observera aussi que les places financières sont soudainement devenues bifaces. D'un côté des conseillers en gestion de fortune expliquent comment il est possible d'obtenir des revenus non imposables – les gains en capitaux précisément – et de l'autre côté, on démontre qu'un impôt sur les gains en capitaux frapperait dans le

vide, ne touchant au mieux que les boursicoteurs pas très malins!

Un des arguments ressassés, c'est que le capital, c'est-à-dire la fortune, est déjà imposé en Suisse. Mais l'objet de l'initiative c'est l'imposition du revenu réalisé par la vente de titres. La fortune c'est autre chose. L'égalité de traitement veut que tous les revenus, quelle que soit leur provenance, soient imposés. C'est ce principe de base que les experts fédéraux mandatés par le ministre des Finances, Kaspar Villiger, avaient rappelé. De leur rapport, il n'en est plus question. Pourtant le principe demeure: tous les revenus sont imposables.

ag

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag),
Jacques Guyaz (jg),
Charles-F. Pochon (cfp),
Albert Tille (at)

Forum:
Daniel Marco

Composition et maquette:
Allegra Chapuis
Géraldine Savary

Responsable administratif:
Marco Danesi

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
www.domainepublic.ch